



Paris, le lundi 26 octobre 2015

**Objet : Communiqué suite aux annonces du Comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté (CIEC)**

L'Observatoire de la laïcité apporte son entier soutien aux annonces du Comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté (CIEC) en ce qui concerne la laïcité. En effet, celles-ci vont dans le sens de nombreuses propositions portées ou recommandées par l'Observatoire de la laïcité depuis son installation en 2013 :

- Guides pratiques de la laïcité et de la gestion des faits religieux pour les entreprises, mais également pour les associations et les collectivités locale (décembre 2013). Un prochain guide est programmé pour les hôpitaux.
- Plan de formation pour tous les acteurs de la politique de la ville et tout le réseau associatif (porté avec le CGET) ;
- Journée nationale de la laïcité (avis du 19 novembre 2013) ;
- Renforcement du service civique (avis du 18 novembre 2014) ;
- Soutien à la mise en place de l'enseignement civique et moral (avis du 14 janvier 2015) ;
- Renforcement de l'enseignement laïque des faits religieux (avis du 14 janvier 2015).

Par ailleurs, l'Observatoire a également été associé au « livret laïcité » du ministère de l'Éducation nationale, ainsi qu'à la rédaction de différents « guides » et « chartes », tels que ceux adoptés récemment par le conseil d'administration de la CNAF et la Conférence des présidents d'université (CPU).

L'ensemble des travaux de l'Observatoire de la laïcité est disponible et téléchargeable gratuitement sur le site [www.laicite.gouv.fr](http://www.laicite.gouv.fr).